

XP-TC/Philippeville, le 21 décembre 2017

VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 13^{ème} réunion de la CLDR

19 décembre 2017 - Château Licot, Salle du Conseil Communal

Présents :

- **Commune de Viroinval :**

Mme Mélanie BOUILLET, Personne-relais DR (invitée)
M. Philippe PREUMONT, Conseiller communal
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Messieurs :**

<i>Gaétan BERNARD</i>	<i>J.-P. COPPENS</i>	<i>Charlye DANIS</i>
<i>Philippe DUVAL</i>	<i>Arnaud FOSSET</i>	<i>Claude HENAUT</i>
<i>Joël JACQUET</i>	<i>Michel MEUTER</i>	

- **DR(EA)²M :**

Mme Cécile ESCOUFLAIRE, Auteur de Programme

- **FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Excusés :

Mme Françoise PRUMONT

MM. Alain BOUVY Jean-Marc DELIZEE

Liste des principaux acronymes :

<i>AD</i>	<i>Agent de Développement</i>
<i>CCR</i>	<i>Centre Culturel Régional</i>
<i>CLDR</i>	<i>Commission Locale de Développement Rural</i>
<i>DR</i>	<i>Développement Rural</i>
<i>DR(EA)²M</i>	<i>Développement Recherche Environnement Energie Architecture Aménagement Mobilité</i>
<i>FCW</i>	<i>Fondation Chimay Wartoise</i>
<i>FP</i>	<i>Fiche-Projet</i>
<i>FRW</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>ODR</i>	<i>Opération de Développement Rural</i>
<i>OT</i>	<i>Office du Tourisme</i>
<i>PCDR</i>	<i>Programme Communal de Développement Rural</i>
<i>PCS</i>	<i>Plan de Cohésion Sociale</i>
<i>PNVH</i>	<i>Parc Naturel Viroin-Hermeton</i>
<i>SAR</i>	<i>Site à Réaménager</i>
<i>SSC</i>	<i>Schéma de Structure Communal</i>

1. Introduction

M. SCHELLEN introduit la réunion en remerciant les personnes présentes à cette 13^{ème} rencontre de la CLDR. Après avoir excusé M. le Bourgmestre retenu à Bruxelles, il cède rapidement la parole aux AD de la FRW et à l'Auteur de PCDR vu la présence de nombreux habitués.

2. Approbation du PV de la réunion du 27 novembre 2017

Le PV de la 12^{ème} rencontre de la CLDR a été envoyé par voie postale aux membres de la Commission en annexe du courrier d'invitation à cette 13^{ème} rencontre de la CLDR. Il est demandé aux personnes présentes si elles ont des remarques à formuler par rapport à ce document. Le PV ne faisant l'objet d'aucun commentaire, il est approuvé.

3. Présentation du PCDR

Cécile ESCOUFLAIRE présente ensuite les parties I, III, IV et V du PCDR, la partie II étant présentée par les AD de la FRW.

Elle débute sa présentation par la description d'un tableau d'actualisation des principales données de la **partie I** du PCDR (Description des caractéristiques économiques). Ce diagnostic a en effet été établi en 2012 ; des données plus récentes étant disponibles pour plusieurs variables, un travail d'actualisation a été réalisé par ses soins. Tant que faire se peut, cette actualisation sera finalisée/vérifiée avant la reproduction du document PCDR.

Elle décrit ensuite la structure de la partie I à partir de l'illustration suivante afin de bien souligner la variété des caractéristiques du territoire qui ont été analysées :

2.1	CONTEXTE GÉNÉRAL	
2.2	STRUCTURE PHYSIQUE	
2.3	STRUCTURE NATURELLE	
2.4	ENVIRONNEMENT	
2.5	STRUCTURE PAYSAGÈRE	
2.6	OCCUPATION DU SOL	
2.7	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	
2.8	STRUCTURE ET CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI	
2.9	PATRIMOINE	
2.10	LOGEMENT - IMMOBILIER	
2.11	LA POPULATION	
2.12	PROFIL SOCIAL DE LA COMMUNE	
2.13	LA POPULATION ACTIVE	
2.14	ECONOMIE LOCALE	
2.15	SECTEURS D'ACTIVITÉ	
2.16	ENSEIGNEMENT	
2.17	SERVICES À LA POPULATION	
2.18	DÉVELOPPEMENT CULTUREL, SPORTIF ET TOURISTIQUE	
2.19	MOBILITÉ	
2.20	ESPACES PUBLICS	
2.21	EQUIPEMENTS ET RÉSEAUX D'INFRASTRUCTURES TECHNIQUES	

Enfin, elle termine son survol de cette 1^{ère} partie par les constats thématiques formulés suite à la rédaction du diagnostic territorial. Ils sont au nombre de 5 :

- *Tourisme-Patrimoine-Culture-Traditions* : Viroinval, un riche patrimoine naturel, culturel et historique, des villages de charmes et des sites remarquables, une multitude d'atouts à préserver, de nombreuses opportunités à développer, vecteurs d'une activité touristique verte, durable et maîtrisée.

- *Jeunesse et vie associative* : Viroinval, une jeunesse à préserver et à protéger dans une commune au monde associatif, sportif et culturel dynamique mais dont l'attrait et la situation économique et sociale ne sont pas toujours motivants pour les jeunes.
- *Vie sociale – Information et communication* : Viroinval, des services de proximité et de cohésion sociale à soutenir et développer pour améliorer la vie sociale et le bien-être de la population.
- *Cadre de vie – Environnement – Energie – Mobilité* : Viroinval, des villages riches de leur identité historique, dans un site exceptionnel, bénéficiant d'un patrimoine naturel et paysager d'une très grande qualité, une multitude d'actions en termes de développement durable à poursuivre, accompagnées de nombreuses opportunités liées à l'énergie, la mobilité, et l'aménagement du territoire à développer, dans le respect de la qualité du cadre de vie et de l'environnement, pour que chacun puisse s'y épanouir en harmonie.
- *Emploi - Économie locale* : Viroinval, territoire où la redynamisation économique est primordiale, basée sur la poursuite du développement touristique et la valorisation des atouts locaux (la forêt, l'agriculture, l'artisanat, le commerce, ...), dans le respect de la population et de tout ce qui fait son attrait, à savoir, son patrimoine naturel, paysager, architectural, archéologique et culturel.

Les AD de la FRW présente ensuite la **partie II** consacrée à la participation de la population. Ils privilégient une approche chronologique pour décrire les stades successifs de l'ODR ; ils évoquent alors :

- La rencontre de personnes-ressources
- Les 8 séances d'Information/ Consultation villageoises
- Les réunions de GT thématiques
- La mise en place de la CLDR et ses divers et nombreux travaux

Ils présentent pour chaque étape des graphiques de participation et reviennent rapidement sur les méthodes de travail utilisées.

Le **partie III**, à savoir la Stratégie de Développement, est présentée par Cécile ESCOUFLAIRE. Elle aborde successivement :

- le diagnostic participatif
- la formulation de l'enjeu général

Bien que les atouts actuels de la commune de Viroinval soient importants, il convient non seulement de les préserver, mais également de les amplifier et de saisir les nouvelles opportunités qui se présentent en matière de développement touristique, culturel, social, patrimonial, environnemental et économique.

- la formulation des axes, défis et objectifs :

	Axe 1 – Economie, emploi et formation	Axe 2 – Cadre de vie, Environnement, Energie, Mobilité	Axe 3 – Vie sociale, Information et communication	Axe 4 – Jeunesse, Vie associative	Axe 5 – Tourisme, Patrimoine, Culture, Traditions
Défis	Etre une commune qui trouve des solutions innovantes et durables pour développer l'économie locale	Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de l'entité	Etre une commune proche de ses citoyens qui travaille à la cohésion et à la réinsertion sociale	Etre une commune dynamique et active	Etre une commune qui développe une offre touristique et culturelle durable tout en assurant la pérennité de son patrimoine local
	Obj.1 Soutenir et développer les activités créatrices d'emplois, axées sur les spécificités de la Commune Obj.2 Stimuler l'agriculture locale et durable en favorisant la collaboration entre les différents acteurs et en encourageant la diversification Obj.3 Aider à l'installation de nouvelles entreprises (centrées sur une économie durable)	Obj.1 Poursuivre son implication dans les principes du développement durable Obj.2 Poursuivre l'amélioration du cadre de vie de tous les villages de <u>Viroinval</u> Obj.3 Promouvoir la mobilité durable pour tous en diminuant l'impact et l'utilisation de la voiture et en favorisant l'utilisation des modes alternatifs Obj.4 Réussir une réduction de l'empreinte écologique globale de la commune	Obj.1 Réaliser les aménagements et les constructions nécessaires au développement de la convivialité Obj.2 Favoriser les activités intergénérationnelles Obj.3 Elargir l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et réduire la fracture numérique Obj.4 Améliorer les contacts entre les différents villages et développer une identité commune Obj.5 Réduire les incivilités Obj.6 Renforcer la cohésion et la réinsertion sociale	Obj.1 Améliorer la communication et l'information sur la vie associative existante afin de mieux la diffuser et de promouvoir ses actions Obj.2 Assurer une salle fonctionnelle et polyvalente dans chaque village de l'entité et en améliorer la gestion Obj.3 Favoriser le maintien des jeunes dans la commune Obj.4 Assurer à tous les élèves une scolarité épanouissante et un accueil extra-scolaire de qualité	Obj.1 Valoriser de manière innovante le patrimoine historique, culturel, naturel et industriel de la commune Obj.2 Perpétuer les traditions Obj.3 Intégrer la population à la dynamique socioculturelle

- la comparaison avec les outils existants
- la liste des objectifs issus de la participation citoyenne.

La **partie IV** qui est constituée des Fiches-Projets des 3 lots de projets ainsi que du lot 0 est ensuite passée en revue. Cécile ESCOUFLAIRE revient sur la composition des divers lots ainsi que le degré de précisions des différentes Fiches-Projets. Cette partie ayant été avalisée récemment, elle ne fait pas l'objet de trop de détails.

Enfin, la **partie V** composée de 2 tableaux résumant la programmation de mise en œuvre des projets du PCDR est présentée. Lesdits tableaux précisent les objectifs poursuivis à travers chaque projet, les différents porteurs potentiels, les sources de financements probables, les impacts selon les piliers du DD, le degré de faisabilité...

4. Approbation du PCDR

Après cette présentation des 5 parties du PCDR, il est proposé aux membres de la Commission de faire part de leurs commentaires et remarques. Ceux-ci en profitent pour obtenir ou apporter des éclaircissements relatifs à l'actualisation des données (de la partie I), la liste des associations locales, la présence des musées dans le diagnostic ou encore certaines illustrations.

Il est alors demandé aux participants si elles approuvent le document présenté et mis à leur disposition. Il s'en suit une approbation unanime.

5. Premières demandes de Conventions DR

Le Collège s'étant exprimé en date du 15 décembre par rapport aux premières de demandes de Conventions à solliciter auprès du Ministre de la Ruralité, les 3 premiers projets qui pourraient être

mis en œuvre par cette voie de financement sont proposés aux membres de la CLDR. Il s'agit successivement de :

1. FP 1.1 : Acquisition et aménagement de la salle Dotherpa en Maison Rurale à Dourbes
2. FP 1.2 : Construction d'une Maison Rurale avec aménagement des abords à Olloy
3. FP 1.3 : Rénovation de la salle de l'Ardoisière en Maison Rurale à Oignies

Cette proposition a pour raison principale le respect des votes exprimés individuellement par les membres de la CLDR en décembre 2015. Bien que comprenant ce raisonnement, M. DANIS regrette le manque de variété dans des projets retenus (projets ayant selon lui un esprit de clocher).

Il souligne également la soudaine participation de certains membres à cette réunion d'expression individuelle quant à la priorité des projets. Selon lui, la FP 1.4 avait plus de raisons d'être concrétisée prioritairement : il s'agit d'un projet couvrant un périmètre englobant les centres administratifs et le CCR, qui concerne le village le plus peuplé mais surtout qui aurait pu donner une image positive à la Commune.

Il poursuit en signalant que l'Ardoisière de Oignies est une salle bien plus intéressante à aménager que la salle Dotherpa ; il est en effet question d'une propriété communale, le bâtiment se dégrade fortement et l'utilisation pour des plaines destinées aux enfants est à organiser dans les meilleures conditions possibles. Il termine en indiquant que depuis 1980, le cœur de Nismes est abandonné à lui-même.

M. JACQUET poursuit les réactions quant à cette programmation en indiquant que selon lui, le projet ayant le moins l'esprit de clocher est celui relatif à la Vitrine des Artisans. Mais il ne s'opposera pas à l'expression collective.

M. SCHELLEN enchaîne en soulignant la difficulté de l'exercice de programmation. Il reconnaît l'investissement variable des membres de la CLDR. Il se montre solidaire de la décision prise par le Collège. M. SCHELLEN fait savoir qu'un bureau d'études est à réactiver pour l'embellissement du cœur de Nismes ; les rues Vieille Eglise, Bassidaine et St-Roch pourraient ainsi être considérées. Le centre de Nismes se verrait alors amélioré.

Enfin, M. DUVAL fait savoir qu'il comprend la réflexion de M. DANIS, mais que le résultat est à accepter. Listant des interventions dont Nismes a été ou sera bénéficiaire (Parc communal, rue Ainseveau, traversée du village (travaux du SPW attendu)), il conclut en insistant sur les règles du jeu démocratique. M. DANIS le suit totalement dans sa réflexion ; il ajoute bien être conscient des implications de la participation citoyenne.

Les AD de la FRW font savoir que cette programmation est nécessaire pour la défense du dossier auprès du Pôle Aménagement du Territoire (voir point 6 de ce PV), notamment pour la présentation du 1^{er} projet demandé en Convention DR. Ensuite, chaque année dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel de l'ODR, les membres de la CLDR seront appelés à redéfinir cette programmation de projets à mettre en œuvre via Conventions DR.

Suite à cette remarque, la programmation proposée par le Collège communal est entérinée par les participants.

6. Suites

La réunion se termine par la présentation des prochaines étapes.

Il s'agira dans l'ordre de :

- l'avis de conformité de la DGO3 quant au PCDR
- l'approbation du PCDR par le Conseil Communal et des premières demandes de Conventions
- les reproductions du dossier
- la préparation de la défense du dossier auprès du Pôle Aménagement du Territoire
- la défense du dossier auprès du Pôle Aménagement du Territoire
- l'approbation par le GW

7. Clôture de la séance

M. SCHELLEN clôture la réunion en remerciant de nouveau les membres de la CLDR et en soulignant leur implication sans faille au cours du processus d'élaboration qui se termine ce soir après plusieurs années.

Il les invite à passer de bonnes fêtes de fin d'année au sein de leurs familles.

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Thomas CONSTANT et Xavier PAULY

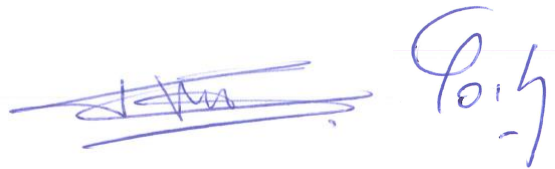
Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tél 071 66 01 90

Fax 071 68 56 79

t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be



Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie